



Organisation des Nations Unies

Transcription de la conférence de presse ONE UN en RDC, le 30 octobre 2019 à Kinshasa

La conférence de presse des Nations Unies était animée à partir de Kinshasa par Florence Marchal, porte-parole de la MONUSCO et à partir de Goma, le Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire de la MONUSCO.

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Bonjour à tous, bienvenue dans cette nouvelle conférence de presse des Nations Unies en République démocratique du Congo. Pour m'accompagner aujourd'hui le porte-parole militaire de la Mission, le Lieutenant-Colonel Claude Raoul Djehoungo depuis Goma mais aussi le directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, Aziz Thioye. Nous serons également connectés avec nos camarades de Bunia et de Bukavu.

Quelques nouvelles pour commencer concernant le leadership des Nations Unies ici en République démocratique du Congo. Le Secrétaire général a nommé en fin de semaine dernière M. David McLachlan-Karr en tant que son Représentant spécial adjoint à la MONUSCO. Une fonction, que comme ses prédécesseurs, il cumulera avec celles de Coordonnateur résident des Nations Unies et Coordonnateur des opérations humanitaires en République démocratique du Congo.

David McLachlan-Karr était Représentant spécial adjoint par intérim à la MONUSCO depuis juin dernier, il a donc été confirmé à son poste. David McLachlan-Karr a commencé sa carrière dans la diplomatie de son pays, l'Australie, avant de rejoindre l'ONU en 1993. Il a participé à de nombreuses missions d'urgence sur le terrain, notamment en Somalie, dans le Caucase, au Kosovo, au Darfour, au Timor-Leste et en Irak.

De 2004 à 2016, il a été Coordonnateur résident des Nations Unies et Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement au Venezuela, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en Sierra Leone et en Jordanie.

Avant de rejoindre la MONUSCO, il occupait le poste de Représentant spécial adjoint et Coordonnateur résident adjoint en Guinée-Bissau.

Pour rappel, Mme Leila Zerrougui est la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et cheffe de la MONUSCO. Elle est soutenue par deux Représentants adjoints, l'un en charge de la protection et des opérations qui est actuellement François Grignon, nommé par intérim, et le second étant donc David McLachlan-Karr qui joue un rôle essentiel dans la coordination des activités des Nations Unies dans le pays d'une part et de l'action humanitaire d'autre part.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Et pour être tout à fait complète, je reviens sur l'annonce faite lors de la dernière conférence de presse par le porte-parole militaire pour vous informer de l'arrivée dans la Mission depuis quelques jours d'un nouveau Commandant adjoint de la Force, il s'agit du Général de division Thierry Lion, qui est français, et qui succède au général de division Bernard Commins.

Le général Lion occupait auparavant le poste de représentant militaire en chef au sein de la Mission permanente de la France auprès des Nations Unies.

La Représentante spéciale du Secrétaire général se trouve actuellement à Djibouti où elle participe à la 10e retraite des envoyés spéciaux et médiateurs de l'Union africaine sur la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique. Le thème retenu pour les échanges de cette année est celui de la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité en Afrique. Leila Zerrougui prend part à cette retraite aux côtés du Secrétaire général adjoint de l'ONU aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, et d'actuels et anciens représentants du Secrétaire général en Afrique.

Nous vous en reparlerons souvent dans les semaines et mois à venir car nous espérons que tous, que vous soyez journaliste ou auditeur de Radio Okapi, vous allez participer au grand débat mondial sur l'avenir de la planète lancé par le Secrétaire général à l'occasion de la Journée des Nations Unies.

Dans un message présentant l'initiative #ONU75, Antonio Guterres demande à toutes les citoyennes et tous les citoyens du monde de prendre la parole : « *Nous avons besoin de vos voix, de vos stratégies, de vos idées afin de mieux servir les femmes et les hommes du monde entier auxquels nous sommes dévoués* » a-t-il déclaré.

Les idées collectées lors des dialogues seront présentées aux dirigeantes et dirigeants mondiaux et aux hauts responsables de l'Organisation lors d'une grande manifestation qui se tiendra en septembre 2020, lors de la 75e session de l'Assemblée générale.

Il s'agit de formuler un projet mondial à l'horizon 2045, année du centenaire de l'Organisation, à travers une série de dialogues qui commenceront en janvier 2020.

Nous, les Nations Unies en République démocratique du Congo, nous faciliterons ce dialogue car il est important que toutes les voix puissent s'exprimer, que l'on puisse entendre les espoirs et les craintes des Congolais, et apprendre de leurs idées et de leurs expériences.

Donc restez à l'écoute et en attendant, je vous invite à consulter le site de la campagne à l'adresse www.un.org/UN75.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Nous retrouverons maintenant le porte-parole militaire de la MONUSCO, qui, depuis Goma, va revenir sur les faits marquants de l'actualité sécuritaire de ces derniers jours. Colonel, c'est à vous.

Porte-parole militaire de la MONUSCO [lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo] :
Mesdames et messieurs bonjour. En ce qui concerne la situation militaire, je peux dire que la recrudescence des confrontations entre FARDC et divers groupes armés en l'occurrence les Maï-Maï, les attaques perpétrées contre les civils par des individus pas toujours identifiés, les vols, les pillages et les attaques envers les équipes en lutte contre la maladie à virus Ebola constituent la trame de la situation sécuritaire sur l'ensemble de la zone d'opérations de la Force de la MONUSCO.

Sur le plan opérationnel, les principales informations sur la situation sécuritaire dans les différentes provinces se présentent comme suit :

Dans la province de l'Ituri, les équipes de riposte contre la maladie à virus Ebola ont fait l'objet de plusieurs attaques perpétrées par les groupes Maï-Maï notamment dans le territoire de Mambasa. Du 16 octobre 2019 à ce jour, quatre attaques ont été signalées respectivement à Biakato (60 km au sud de Mambasa), à Lwemba (12 km au nord-ouest de Biakato), à Ndalya (55 km au nord de Beni sur l'axe Beni-Komanda) et à Mambasa (35 km à l'ouest de Beni). Dans la même période, de nombreuses échauffourées ont eu lieu entre les Maï-Maï et les FARDC.

Dans le territoire de Beni, les ADF concentrent l'essentiel de leurs activités sur l'axe Mbau-Kamango, Semuliki et l'axe Beni-Kasindi. Leur objectif semble être de se ravitailler pour tenir plus longtemps entre Mayangose et Mandina, face à l'éventualité de l'attaque annoncée par les FARDC. Ces dernières ont d'ailleurs déjoué une embuscade tendue par les ADF à un camion civil dans la localité de Nyaleke (5 km à l'est de Beni).

Dans le reste de la province du Nord-Kivu, le 16 octobre 2019, la coalition des Maï-Maï Nyatura et la milice APCLS a lancé une attaque qui a été repoussée par les FARDC dans la région de Mushebere. D'autres affrontements ont eu lieu entre le 18 et le 28 octobre à Kizimba (15 km à l'est de Kitchanga), à Lwibo (110 km à l'ouest de Sake), à Kilambo (8 km au sud de Kanyabayonga), à Bianze (16 km au nord-est de Kirumba), à Munoli (12 km au sud-ouest de Butembo), et à Kisalala (10 km au nord de Butembo). Il faut mentionner que ces affrontements successifs ont entraîné des déplacements de populations qui pourraient devenir une urgence humanitaire.

Dans la province du Sud-Kivu, la crise humanitaire qui y sévit devient de plus en plus inquiétante. Le 16 octobre, les Maï-Maï ont affronté les FARDC à Kacheremba (112 km au sud-ouest de Baraka dans le territoire de Fizi). D'autres affrontements entre Maï-Maï et Gumino obligent les populations à se déplacer vers les bases de l'ONU de Mikenge et de Minembwe. Par ailleurs, la présence remarquée des Maï-Maï Malaika à Salamabila pourrait être source d'affrontements entre eux et les FARDC.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Au titre de la coopération civilo-militaire, les assistances médicales gratuites au profit des populations civiles, les formations de renforcement de capacité des jeunes dans divers domaines (cours de langue, informatique par exemple) et la distribution de l'eau potable aux populations se poursuivent. Des travaux de réfection de tronçons de route ont été entamés ou effectués pour favoriser le déplacement des populations dans le cadre de leurs activités socio-économiques dans certaines régions.

Enfin, il convient de mentionner la reddition de 48 éléments appartenant à divers groupes armés au courant du mois d'octobre 2019.

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Merci colonel, je me tourne maintenant vers Aziz Thioye, directeur du bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, afin qu'il nous présente la situation relative aux droits de l'homme actuellement en République démocratique du Congo.

Directeur du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme [Abdou Aziz Thioye] : Merci Florence. Mesdames et Messieurs les journalistes à Kinshasa, Goma, à Bunia et Bukavu, chers auditeurs de radio Okapi qui nous suivez, bonjour, je suis heureux de vous retrouver pour vous présenter les tendances en matière de droits de l'homme en République démocratique du Congo, telles qu'observées par le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH), en **septembre 2019**.

Au mois de septembre, le BCNUDH a documenté **502 violations** des droits de l'homme sur l'ensemble du territoire de la RDC, soit une augmentation de 10 % par rapport au mois d'août. Cette augmentation s'explique notamment par une hausse significative du nombre d'atteintes attribuables aux groupes armés, en particulier les Maï-Maï Nyatura et divers autres groupes Maï-Maï actifs dans le Nord-Kivu, tandis que le nombre de violations commises par des agents de l'Etat reste stable.

Le pourcentage des violations perpétrées sur l'ensemble du territoire de la RDC est de **49 %** pour les **agents de l'Etat**, dont l'exécution extrajudiciaire d'au moins **29 personnes**, y compris six femmes et trois enfants, et de **51 %** pour les **groupes armés**, dont l'exécution sommaire d'au moins **48 personnes**, dont six femmes et un enfant.

Près de **95 % des violations** et atteintes documentées ont été commises dans les provinces affectées par les conflits, avec, comme principaux auteurs, les groupes armés. Cependant, de toutes les parties au conflit, les militaires des FARDC ont commis le plus grand nombre de violations pris en tant que groupe. La province du Nord-Kivu demeure la plus affectée, avec plus de la moitié des violations enregistrées dans ces provinces, suivie du Kasai, du Sud-Kivu et du Tanganyika.

Le nombre de victimes de **violences sexuelles liées au conflit** est de 34 en septembre, par rapport à 27 le mois précédent. Les combattants des groupes armés restent les principaux auteurs de violences

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

sexuelles (30 victimes adultes), en particulier les miliciens Twa et des combattants du NDC-R de Guidon.

Près de **5 % des violations** documentées ont été commises dans les provinces non affectées par le conflit, toutes attribuables à des agents de l'Etat, dont près de la moitié à des militaires des FARDC. La plupart des violations commises dans ces provinces ont été enregistrées dans les provinces du Haut-Katanga, Kinshasa, Lualaba et Tshopo.

Le BCNUDH a d'ailleurs documenté **61 violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales liées à des restrictions de l'espace démocratique** sur l'ensemble du territoire, un chiffre proche des 59 violations enregistrées au mois d'août. Les provinces les plus affectées sont le Nord-Kivu, le Kasai et le Sud-Kivu. Dans un retournement de tendance, les principaux auteurs de ces violations sont des combattants de groupes armés qui ont ciblé notamment des activistes de la société civile en raison de leur statut ou pour avoir dénoncé ou tenté d'empêcher des atteintes commises par des groupes armés. Les violations les plus rapportées en septembre sont des violations des droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté d'expression et d'opinion.

En septembre, le BCNUDH a continué d'appuyer les activités des juridictions militaires et civiles dans le cadre de la lutte contre l'impunité. Au moins **25 militaires des FARDC, 3 agents de la PNC et 18 combattants de groupes armés** ont été condamnés pour des violations et atteintes aux droits de l'homme sur l'ensemble du territoire de la RDC.

En septembre 2019, dans le cadre de son programme de protection, le BCNUDH a traité 10 cas de menaces à l'encontre de 66 personnes dont six femmes, parmi lesquelles 57 défenseurs des droits de l'homme, deux journalistes et une victime sur l'ensemble du territoire de la RDC.

Mon Bureau a également participé ou organisé au moins **11 activités de renforcement de capacités** en matière de droits de l'homme, en faveur de 392 personnes, dont 42 % de femmes. Je vous remercie

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Il est 11h28 à Kinshasa et nous allons maintenant aborder la session des questions et réponses.

Question 1

Jaëlle Mulwayi/ Actu30 : La MONUSCO a participé à la réunion conjointe entre l'armée congolaise, celles du Rwanda, de la Tanzanie, et de l'Ouganda pour mettre fin à l'insécurité dans l'est du pays. Au niveau de la MONUSCO, comment vous jugez cette mutualisation des forces à l'est pour traquer les rebelles [les forces négatives] ?

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Merci je crois qu'on a eu l'occasion de s'exprimer à plusieurs reprises à ce sujet. En tant que partenaire des FARDC, la MONUSCO a été

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungou, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

effectivement invitée à participer à la réunion qui s'est tenue la semaine dernière, tout comme elle l'avait été pour la réunion de septembre.

Mais nous l'avons dit à plusieurs reprises, notre mandat est de soutenir les FARDC. C'est un mandat national à une armée nationale. Et cela n'inclut pas une coalition régionale. Donc, notre position est de dire que si nous devons être impliqués, la décision devrait revenir au Conseil de sécurité.

La Représentante spéciale du Secrétaire générale, Mme Leila Zerrougui, a eu aussi l'occasion de s'exprimer sur ce sujet et elle a rappelé sa position qui est la suivante : selon elle, la meilleure façon de lutter contre les groupes armés, ce n'est pas de déclencher une guerre, c'est de s'attaquer aux causes profondes du conflit, les comprendre et les résoudre.

Question 2

Josué Musole/ Radio Nenoa Uzima (Bukavu) : Ma première question concerne la MONUSCO. On nous avait dit que deux ou plusieurs drones de la MONUSCO qui vont circuler dans la province du Sud-Kivu ou dans les territoires où la MONUSCO mène ses activités, on ne sait pas, pour recueillir effectivement des informations des FDLR ou [d'autres] groupes armés. Est-ce que ces drones existent et quelles sont les informations qu'ils [recueillent] auprès des groupes armés ?

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Ma réponse, vous le savez, est que vous faites allusion aux drones, et donc c'est du recueil de renseignements et vous comprendrez que nous restions plutôt discrets sur les opérations que nous menons dans ce domaine.

Question 3

Danny Magadju/ Radio Mont Kahuzi (Bukavu) : C'est juste pour connaître la position de la MONUSCO face aux groupes armés dans la province du Sud-Kivu, plus précisément à Minembwe ?

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Je vais commencer à répondre, Aziz me complètera tout comme le porte-parole militaire. Effectivement comment vous, nous sommes préoccupés par la situation actuelle dans les hauts plateaux du Sud-Kivu, parce que cette situation a des terribles répercussions sur les populations locales qui, elles, n'aspirent qu'à suivre le cours normal de leur vie.

Et au lieu de cela, des personnes sont tuées, blessées ou enlevées. Des maisons sont incendiées tous les jours, des embuscades sont tendues, des têtes de bétail sont volées. Ce qui entraîne de grands déplacements de populations et cela déstabilise l'économie.

Alors, la semaine dernière, nous avons recensé au moins dix incidents mais je sais qu'il y en a eu de nombreux incidents supplémentaires depuis le weekend. Eviter une crise majeure est actuellement la priorité de la MONUSCO et nous agissons aux niveaux local, provincial et national. Sur le terrain, nous faisons ce qui est possible de faire afin de pouvoir soutenir les FARDC.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochef@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Nous adaptons notre présence en permanence afin de répondre au mieux aux besoins de protection des populations. Nous avons des bases temporaires qui ferment et d'autres qui ouvrent. Nous en avons deux en prévision, l'une à Bijombo et l'autre à Kamambo afin d'être plus proches des populations, notamment les personnes déplacées.

Le 16 septembre, nous avons des troupes supplémentaires qui avaient été déployées pour protéger l'aéroport de Minembwe. Mais il ne faut pas perdre de vue que nous opérons dans un environnement naturel qui est difficile. Il n'y a pas de route, il y a l'altitude et cela limite la possibilité des patrouilles mais aussi la possibilité de vol de nos hélicoptères.

Toutefois, à chaque fois que la MONUSCO est informée à temps sur une menace, des dispositions sont prises. Il y a l'exemple très récent de Bijombo en début de semaine où le chef de bureau était informé de la menace. Il a été en contact avec les autorités locales et les FARDC pour identifier un endroit possible d'insertion des troupes quand l'attaque s'est produite. Donc, une fois encore, nous allons réitérer le besoin d'avoir l'information qui nous est transmise pour pouvoir mieux protéger les populations.

Ça, c'est ce qui se passe aux niveaux local et provincial. Il y a aussi les bons offices de la Représentante spéciale, de ses adjoints, du chef de bureau de Bukavu, du directeur du bureau des droits de l'homme afin de soutenir les autorités nationales et provinciales pour renforcer les fonctions régaliennes de l'Etat dans cette zone et promouvoir le dialogue entre les communautés.

Et vous me demandiez quelle est la position de la MONUSCO, nous notre souhait, on n'a pas à se positionner, on souhaite que le conflit ne s'envenime pas, mais on souhaite surtout que les communautés vivent ensemble, soient rassurés par une présence de l'état à travers ses fonctions régaliennes. Voilà ce que je pouvais dire de mon côté sur Minembwe, je vais demander au porte-parole militaire s'il a un complément et ensuite Aziz terminera. Lieutenant-colonel est-ce que vous avez quelque chose à ajouter par rapport à Minembwe et les hauts plateaux ?

Porte-parole militaire de la MONUSCO [lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo] : La solution à Minembwe n'est pas exclusivement militaire. Il est important que le dialogue soit fait entre toutes les communautés. Et cela se passe au niveau du gouvernement national, du gouvernement provincial et au niveau local. La Force de la MONUSCO est disposée à appuyer les FARDC dans tout ce qu'elles vont entreprendre mais la solution n'est pas que militaire. Voilà ce que je pouvais dire par rapport à Minembwe, je vous remercie.

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Merci, cela correspond vraiment à l'approche globale menée par la MONUSCO actuellement à la fois par nos personnels militaires et civils dont les officiers des droits de l'homme qui dépendent du bureau d'Aziz.

Directeur du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme [Abdoul Aziz Thioye] : Tout à fait Florence, la situation à Minembwe est extrêmement préoccupante. Je voudrais

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

juste rappeler ici que depuis mars 2019, la situation s'est sensiblement détériorée. On a connu une recrudescence de violence depuis octobre. Et à ce jour, je peux vous dire que depuis mars 2019, nous avons documenté 73 villages qui ont été brûlés à la fois par les différents groupes Maï-Maï y compris les Gumino et Twigwaneho Pour dire que la situation est très critique et nécessite aujourd'hui une approche globale. Je suis d'accord effectivement que la solution n'est pas que militaire mais pour l'heure, il est important de forcer ces groupes à désarmer. Il est important de s'assurer que les hauts plateaux de Itombwe et de Minembwe deviennent des zones où aucun civil ne peut être autorisé à porter des armes. C'est la seule solution pour s'assurer de l'intégrité physique et préserver la vie des populations qui vivent dans ces zones-là. Ce qui se passe n'est pas acceptable.

A cela s'ajoute tous les discours de haine qui entourent le conflit qui a cours dans ces zones-là. Et l'incitation à la haine et la violence, qui, je devrais le rappeler ici, sont constitutifs de crime international. Il faudrait que les auteurs en soient conscients. Quel que soit leur rang, quelle que soit leur stature, qu'ils se rendent bien compte en réalité qu'ils peuvent faire l'objet de poursuites. Nous sommes en train de documenter l'essentiel de la situation. Tous les violations des droits de l'homme et abus qui sont en train de se commettre dans ces zones-là, nous sommes en mesure aujourd'hui de produire un rapport exhaustif de ce qui s'est véritablement passé. Ce que nous disons aux uns et aux autres, c'est un appel au dialogue, c'est un appel au calme, c'est un appel à déposer les armes et s'assurer effectivement que la sécurité puisse être assurée par les FARDC, dans des conditions de confiance, avec le soutien de la MONUSCO. C'est ce que je peux dire pour l'instant.

Question 4

Nicaise Muzany/ Afriquecho.ch : Ma question s'adresse à M. Abdoul Aziz Thioye. Vous avez souligné tout à l'heure que dans les informations du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, vous avez documenté 49 % des violations commises par les agents étatiques. J'aimerais bien comprendre, est-ce beaucoup plus la police, les FARDC qui sont à la base ou quelle autre composante des agents étatiques ?

Directeur du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme [Abdoul Aziz Thioye] : Merci Nicaise, ce sont les FARDC encore une fois. J'ai dit 49 % attribués aux agents de l'Etat, effectivement, j'ai oublié de dire que les FARDC en tant que groupe, on leur attribuait 22 % des violations. Si vous prenez l'ensemble des parties auxquelles sont attribuées les violations et les atteintes que nous avons documentées, les FARDC en ont commis 22 %. Donc, les FARDC en ont commis beaucoup plus que la PNC comme agents de l'Etat cette fois-ci.

Question 5

Christine Abeditho/ Radio Télé Mont Bleu RTM (Bunia) : Nous sommes à Djugu, nous sommes fiers de voir les TOB [bases temporaires] de la MONUSCO dans certaines localités Njiba, Ro, Pimba, Loda et Djugu afin de dissuader les opérations des assaillants contre les civils. Ces TOB ne sont pas installées dans la partie littorale où, ces jours-ci, les assaillants sont actifs contre les civils. Alors ma question est de savoir que pense la MONUSCO afin de voir comment installer un TOB aussi au niveau de la partie littorale ?

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Je crois qu'il y a une réponse dans l'actualité toute récente, puisque hier dans le cadre du soutien que la MONUSCO apporte à toutes les initiatives de paix en Ituri, nous avons facilité une réunion entre les FARDC et la communauté Lendu, justement pour voir comment les FARDC et les communautés pouvaient ensemble trouver des mécanismes pour venir à bout de l'insécurité sur les rives du lac Edouard. Donc, tout est pris en compte effectivement, nous continuons à soutenir toutes les initiatives en faveur de la paix et de la réconciliation

Question 6

Joska Kaninda/ Radio Merveille (Bunia) : Le territoire de Djugu connaît des affres depuis fin 2017. On a enregistré plusieurs déplacés mais jusqu'à ce jour, le chiffre n'est pas tellement connu. Tantôt on parle de 360 000, 800 000 ou un million, nous ne savons pas quel chiffre la MONUSCO peut nous donner aujourd'hui concernant les déplacés internes et externes et qu'envisagent les Nations Unies pour assurer le retour dans leurs milieux respectifs ?

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Je vous remercie pour votre question. Vous le savez, les Nations Unies ici au Congo, il y a la Mission et puis il y a les agences, fonds et programmes. Et les déplacés sont couverts par nos collègues humanitaires qui, malheureusement aujourd'hui, n'ont pas pu se joindre à cette conférence de presse. Donc, on va leur garder la question et puis à la prochaine conférence de presse, on va leur demander de vous faire un petit exposé sur la situation des déplacés et des mesures d'accompagnement pour leur retour dans la province de l'Ituri. C'est bien noté, on va le faire.

Question 7

Serge Karba/ RTNC Ituri (Bunia) : Lors de la dernière réunion sur la FRPI tenue à Kinshasa le 24 octobre dernier, réunion tenue par le Premier ministre congolais, on a entendu comme deux sons de cloche entre la MONUSCO et le Gouvernement congolais. Mme Zerrougui a dit catégoriquement que pour la MONUSCO, il était hors de question que ceux qui ont tué, pillé et violé soient parmi ceux censés assurer la protection des Congolais. Comment aplanir ce qui apparaît comme une divergence ?

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Ecoutez, moi, comme vous le savez, je suis dans le bureau de la Représentante spéciale, et lorsqu'elle est rentrée de cette réunion, ce n'est pas du tout ce qu'elle m'a dit, ce n'est pas non plus du tout la perception que ceux qui l'avaient accompagnée ont eue. C'était dans le cadre du comité de pilotage de STAREC sous la présidence du Premier ministre pour montrer l'importance qui est donnée à ce processus en cours, parce que si ce processus fonctionne avec la FRPI, cela va créer un précédent positif pour le reste du pays. Donc, il s'agit vraiment de donner le bon exemple.

Et donc, nous sommes partenaires des autorités congolaises et la Représentante spéciale a rappelé, c'est un sujet, comme vous le savez, qui lui tient à cœur, le principe que vous avez énoncé et surtout qu'il fallait procéder à la libération immédiate des enfants pour pouvoir continuer le processus. Mais il me

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

semble qu'il y avait une convergence de vues sur la suite puisqu'une date a même été avancée pour la signature de l'accord de paix d'ici à la fin du mois de novembre.

Franchement c'est le retour que nous, nous avons eu ici, c'est celui de deux partenaires qui regardent dans la même direction, celui d'aboutir, d'avoir la paix et surtout de créer un exemple pour pouvoir ensuite le répliquer à d'autres groupes armés qui sont en train de désarmer aujourd'hui sur l'étendue du territoire.

Question 8

Nkiere May/ Agence Congolaise de Presse : A mon avis, la situation à Minembwe est explosive et même dangereuse. Vous nous avez toujours enseigné que dans de tels conflits, il faut toujours chercher des causes profondes. D'après vous, quelles sont les causes profondes parce qu'après tout, il s'agit d'une situation malheureuse entre les Banyamulenge et les Bantous, à mon avis. Quelles sont les causes de cette situation qui explose aujourd'hui ?

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Une fois encore je vais reprendre les propos tenus récemment par la Représentante spéciale du Secrétaire général. A ses yeux, le conflit est surtout un conflit d'origine économique, le problème de l'accès à la terre dans cette région.

Directeur du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme [Abdoul Aziz Thioye] : Et la gestion de la transhumance. Réduire tout le conflit entre Banyamulenge et Bantous me semble assez réducteur. Je crois qu'il faut faire un peu attention parce qu'il y a un glissement un peu dangereux que nous avons constaté depuis quelque temps qui tourne autour de l'identité et de l'appartenance nationale, il faut faire très très attention, c'est la direction justement vers laquelle il ne faut pas aller.

Il y a un conflit qui tourne autour de la gestion de la transhumance et de l'utilisation des terres. Evidemment, chaque communauté a cru bon de créer des milices d'auto-défense pour défendre ses intérêts. Dans un état, dans un pays organisé, ceci n'est pas acceptable ; il revient à la force publique de garantir la sécurité des personnes et de leurs biens, il n'appartient à aucune communauté de créer sa propre milice pour s'assurer de sa protection, cela ne doit pas se passer comme cela.

C'est pour cela que nous disons qu'il est important de privilégier le dialogue et de chercher une solution globale, continuer les discussions. Il y a eu des discussions autour de la gestion de la transhumance et de l'utilisation des terres dans le passé mais, à chaque fois, l'on revient un peu .., on reprend tout à zéro et on se retrouve avec ce cycle de violence. Il nous faut couper avec tout cela et pour couper avec tout cela, il faut réellement discuter des véritables problèmes et essayer de trouver des solutions.

La solution armée n'est pas la bonne solution.

Question 9

Roger Marley Lukunga/ Elima News : A voir de près, les statistiques des droits de l'homme placent les agents étatiques en place de choix et ainsi la PNC et les FARDC s'y illustrent grandement.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Directeur du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme [Abdoul Aziz Thioye] : C'est le contraire cette fois-ci. Ce sont les groupes armés qui sont en tête, c'est ce que j'ai dit.

Question 10

Roger Marley Ilunga/ Elima News : Généralement ce sont les FARDC. N'avez-vous pas une alternative forte, c'est-à-dire une initiative très forte de sensibilisation des concernés afin qu'ils se conscientisent [afin de] cesser volontairement ces actes rébarbatifs ?

Directeur du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme [Abdoul Aziz Thioye] : D'abord, permettez-moi de rectifier. J'ai dit 51 % des violations attribuées aux groupes armés et j'ai bien précisé que l'augmentation est due aux atteintes aux droits de l'homme attribuées aux groupes armés. J'ai bien mentionné les Maï-Maï Nyatura, c'est ce que j'ai dit, l'activisme des groupes armés.

Evidemment la proportion des violations attribuées aux agents de l'état reste très élevée, cela je l'ai dit aussi mais on est dans des tendances un peu plus basses que ce que l'on avait l'habitude de connaître, cela veut dire qu'il faut poursuivre les efforts tendant davantage à travailler à professionnaliser, prévenir la commission de violations des droits de l'homme par les FARDC et la PNC.

Il y a des efforts qui sont en cours. Il s'agit davantage de travailler sur les circuits d'approvisionnement, la paie des soldats et davantage travailler à renforcer leurs capacités, les former sur le respect des droits de l'homme. Tout cela est en train d'être fait, nous le faisons en appui à l'état-major FARDC, il y a des efforts qui sont en cours, on n'est pas encore à un niveau où on peut dire que la situation est devenue normale mais la tendance, elle n'est pas bonne, je devrais dire, mais elle n'est pas non plus très très mauvaise. Disons qu'il y a des progrès qu'il faut essayer de consolider pour aller de l'avant.

Question 11

Sonia Rolley/ RFI : Le porte-parole militaire a dit que les déplacements étaient le résultat de conflits entre les groupes armés. Est-ce que cela veut dire qu'il y a des attaques contre des civils directement ou est-ce vraiment que le résultat du déplacement des populations de ces conflits entre groupes armés ? Vous n'abordez pas non plus le rôle des groupes armés étrangers, est-ce que cela veut dire, pour vous, que cela n'a aucun rôle ? Et que se passe-t-il à Bijombo ?

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Je crois que j'ai déjà répondu pour Bijombo en disant qu'effectivement la situation s'était détériorée les 28 et 29 octobre. Il y a trois personnes qui, d'après nos informations, ont été tuées suite à une embuscade. Pour pouvoir répondre aux besoins de protection des populations civiles, nous sommes en train de déployer une base temporaire à Bijombo.

Directeur du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme [Abdoul Aziz Thioye] : Il y a, il est vrai, des attaques délibérées contre les civils de la part des différents groupes

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Mai-Mai qui agissent soi-disant au nom de leur communauté, qui essaient de défendre leur communauté. A Bijombo, effectivement, la situation, elle est critique. Il y a eu des villages qui ont été incendiés hier, donc cela, nous le savons. Il y a également eu une embuscade qui a été tendue, comme Florence l'a dit, sur un car de transport et des individus qui étaient [à bord]. On sait à peu près le nombre de victimes occasionnées par cette attaque.

Effectivement, les incendies de villages ont entraîné des déplacements de populations, cela va de soi car on ne peut pas dire en quelque sorte qu'il s'agit d'un déplacement forcé ; ces populations n'ont d'autre choix que de se déplacer parce qu'elles sont l'objet d'attaques de la part à la fois des Mai-Mai proches des communautés Bafuliiru, Banyndu, Bashi ou Babembe ainsi que des Gumino et les Twigwneho, toutes les communautés, toutes les milices sont auteurs d'attaques contre les villages. Des villages ont fait l'objet d'incendies à plusieurs reprises de la part de ces milices et de ces groupes armés.

Les groupes armés étrangers semblent ..., évidemment jouent un rôle dans cette situation parce qu'ils sont en alliance avec ou bénéficient de la complicité de certains de ces groupes, on le sait, nous continuons à documenter la situation mais, pour l'heure, nous n'avons pas des tendances confirmées sur le niveau d'implication de ces groupes armés étrangers sur la situation ou concernant les atteintes que nous avons documentées dans les plateaux de Minembwe et également d'Itombwe.

Question 12

Josué Musole/ Radio Nenoa Uzima (Bukavu) : Vous avez dit que la MONUSCO ne viendrait pas en appui aux forces étrangères mais la RDC a décidé d'ouvrir la force étrangère pour neutraliser les groupes armés. Pour vous la MONUSCO, est-ce que cela n'est pas une faiblesse étant donné que vous venez en appui à la force de la RDC ?

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Je crois que j'ai déjà plus ou moins répondu à cette question. Déjà je pense que rien n'a encore été décidé concernant la coalition régionale d'une part, et, d'autre part, non, ce n'est pas une faiblesse. Nous avons un mandat national, le mandat qui nous est donné par le Conseil de sécurité est un mandat qui couvre la République démocratique du Congo [et qui ne sous-entend pas de soutien à une coalition régionale].

Question 13

Laetitia Masela/ RTNC 2 : Le bureau conjoint des droits de l'homme organise depuis ce 28 octobre un séminaire gouvernemental de trois jours sur le développement selon l'approche basée sur les droits de l'homme avec l'appui des Gouvernements suédois, norvégiens et néerlandais. Vous avez organisé tant de séminaires, cette fois-ci, quel est l'objectif phare ?

Directeur du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme [Abdoul Aziz Thioye] : Il est vrai que nous organisons depuis l'avènement du nouveau gouvernement une série de formations destinées au renforcement des capacités en termes de programmation basée sur les droits de l'homme. La formation dont vous parlez concerne le gouvernement provincial de l'Ituri. Nous sommes en train de faire une formation en vue de leur permettre de procéder à une planification basée sur les droits et aussi un processus de budgétisation basé sur les droits de l'homme.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungo, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

C'est un processus que nous avons déjà commencé ici à Kinshasa avec la société civile. Nous travaillons également avec certains ministères et nous allons monter en puissance ; l'idée, c'est de répliquer ces formations pratiquement dans toutes les provinces parce que, évidemment, il nous faut aller dans le sens de la promotion en vue de la réalisation de ce que nous appelons les droits économiques, sociaux et culturels, c'est-à-dire améliorer le bien-être, l'accès à l'eau, à la santé, à l'emploi, à l'assainissement, également le droit à un environnement sain, ainsi que d'autres droits qui relèvent de cette catégorie.

Question 14

Venant Vudisa/ RTNC : C'est une préoccupation à laquelle vous avez déjà répondu à deux, trois reprises. Revenons sur la question de notre consœur Mulowayi [Actu30] sur l'opportunité ou l'inopportunité d'une armée intégrée parce que la position de Mme Leila Zerrougui, je pense, est quelque peu ambiguë, on n'a pas retenu grand-chose. Mais que dit le Conseil de sécurité qui vous mandate pour certaines actions par rapport à l'opportunité d'une armée intégrée pour combattre les groupes armés en RD Congo ?

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Le Conseil de sécurité nous donne une résolution qui est actuellement la 2463, qui est notre mandat, et, donc, la réponse est dans le mandat. Pour l'instant, notre mandat est de soutenir les FARDC et cela n'inclut absolument pas le soutien à une coalition régionale.

Si le Conseil de sécurité souhaite modifier notre mandat, il en aura [bientôt] la possibilité puisque, comme vous le savez, le 20 décembre, la Mission aura un nouveau mandat, donc le Conseil de sécurité n'a pas changé sa position jusqu'à présent. Ses membres suivent l'actualité de la RDC, le pays est souvent à l'ordre du jour de ses discussions à la fois publiques et à huis clos mais, pour l'instant, rien n'a changé, notre feuille de route reste la résolution 2463 qui exclut tout soutien de la MONUSCO à une coalition régionale.

La position de la Représentante spéciale n'est absolument pas ambiguë, c'est de dire « je dirige une mission qui a un mandat qui est le suivant et nous ne faisons que de mettre en œuvre ce mandat. » Et elle ajoute que, selon elle, de toutes façons la solution armée n'est pas la solution mais que la solution, c'est de s'attaquer aux causes profondes du conflit.

Je vous remercie. Merci à tous. On se retrouve dans deux semaines, à bientôt.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungou, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28